CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 24 MARS 2023

L'EDITO

Dans ce numéro nous vous proposons de réfléchir à une nouvelle tarification de l'eau pour répondre aux enjeux climatiques.

Alors que l'enquête publique sur le Contournement Ouest de Nîmes s'achève, nous nous demandons si ce projet est encore d'actualité.

Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro : Catherine BERNIE-BOISSARD, Françoise OHEIX, Isabelle POUSSIER, Nicolas CADENE et Claude ALLET

Faut-il mettre en place une tarification progressive de l'eau à Nîmes ?

La Régie de Eaux de la Métropole de Montpellier vient d'adopter une tarification de l'eau qu'elle qualifie d'« éco-solidaire ». A partir du 1er janvier les abonnés disposant d'un compteur individuel bénéficient d'une tarification progressive de leur consommation d'eau. Pour les habitants avec un compteur collectif, la tarification reste unique.

Cette nouvelle tarification vise deux objectifs :

- ⇒ **Faire baisser la facture de 70% à 75 % des abonnés** ayant une consommation limitée
- ⇒ **Inciter les gros consommateurs à réduire leur utilisation de la ressource** au regard des risques de pénurie engendrées par le changement climatique.

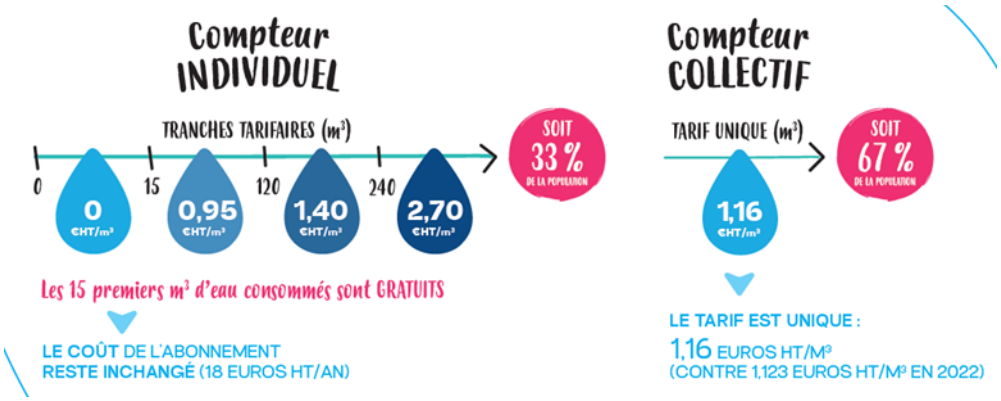

Ce dispositif crée la gratuité des 15 premiers m3. Puis le coût du m3 d'eau potable (hors assainissement) passe progressivement de à 0,95 € HT, 1,40 € HT et enfin 2,70 € HT au-delà de 240 m3 par an. Il prévoit en plus un versement Eau Solidaire pour les foyers les plus modestes.

Alors faut-il mettre en place une tarification de ce type sur Nîmes Métropole ? Nous avons interrogé deux spécialistes de la question Monsieur Biencommun et Madame Déessepée.

Monsieur Biencommun :

Une tarification progressive est **un message fort envoyé aux consommateurs**. Le premier volume de 15 m3 gratuit est le symbole que l'accès à l'eau est un droit fondamental que nous devons défendre. La progressivité rappelle qu'il nous faut impérativement réduire nos consommations face au réchauffement climatique et aux risques de pénuries. Ce signal prix va remettre en cause les projets de piscines et les tentations de gazons.

Madame Déessepée :

Une telle tarification aura un impact limité, car elle ignore les copropriétés qui bénéficient en majorité des cas de compteurs collectifs. Au moment où l'on va densifier les villes avec la politique du Zéro Artificialisation Nette, il faudrait imaginer un dispositif plus incitatif pour tous les consommateurs et en particulier ceux des habitats collectifs. **La tarification des entreprises mérite également une réflexion particulière** afin d'être incitatif sans être trop pénalisant au regard de leur process de production. Aucune mesure brutale n'est acceptable dans le contexte d'inflation des coûts auquel elles doivent faire face.

Monsieur Biencommun :

Le second avantage de cette tarification est qu'elle se traduit par **une baisse des factures pour plus de 70% des usagers**. C'est particulièrement bienvenu en cette période de forte inflation. **A Nîmes, le prix de l'eau potable augmente de 8,8 % en 2023 !** Le contraste est saisissant.

Madame Déessepée :

Le handicap d'une telle tarification est qu'**elle va créer une incertitude sur le montant des factures à régler**. Comme pour les impôts sur le revenu, les usagers se poseront la question de savoir s'ils vont atteindre ou pas le seuil de la tranche suivante. Si le système de télérelève simplifie le suivi des abonnés d'Eau de Nîmes Métropole, on peut regretter qu'à ce jour de nombreux abonnés ne sont pas encore familiers avec cet outil de suivi.

Monsieur Biencommun :

Enfin, je pense que **le basculement sur une telle tarification est le seul moyen de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve la gestion de l'eau sur Nîmes Métropole**. Le déficit d'exploitation du délégataire est considérable depuis trois ans. Le seul moyen de corriger ce déséquilibre est d'augmenter le prix de l'eau sans impact sur les consommateurs modestes. Seule une tarification progressive peut le permettre.

Madame Déessepée :

Le déséquilibre du contrat confié à VEOLIA est tel qu'il ne pourra pas passer par une hausse supportée par les seuls gros consommateurs. Le défi sera d'autant plus grand si les incitations portent leurs fruits et que les consommations baissent. Il ne faut pas oublier que 80 % des charges de gestion sont des charges fixes. **Il sera difficile d'échapper à un moment ou un autre à une hausse du prix pour tous**.

Sans conclure :

La tarification progressive de l'eau est un dispositif séduisant. Elle est relativement simple à mettre en œuvre dans une Régie. Mais est-elle transposable dans le cadre d'une délégation de service public ? La situation très déficitaire actuelle peut rendre les discussions plus compliquées si on veut aboutir à un avenant gagnant pour les Nîmes Métropole, son délégataire, les usagers et les ressources en eau. Et vous qu'en pensez-vous ? Seriez-vous favorable à une tarification éco-solidaire de l'eau ?

Contournement Ouest de Nîmes (CONIMES) : dépassé ou bienvenu ?

L'enquête publique s'achève. Long de 12 km, le CONIMES est une voie express à 2X2 voies. Avec 4 échangeurs, il devrait relier la RN106 de l'entrée de Nîmes à l'autoroute A9, pour un coût de 300 millions d'euros. Cette nouvelle route est-elle nécessaire ? **L'État et les collectivités locales ont-ils les moyens de la financer, tout en respectant leurs engagements pour le climat ?** Le trafic routier en sera-t-il modifié ? Comment justifier le bitumage de 180 ha naturels, au moment où il s'agit de moins consommer d'espaces ?

Mme Alternim, commerçante opposée au projet, habite route d'Alès à l'entrée de Nîmes. À la Calmette, le biologiste M. Otomoto l'attend en revanche avec impatience pour faciliter ses trajets vers le CHU Carémeau.

Mme Alternim :

Ce projet des années 1990 est dépassé. À l'époque, on pensait que la voiture était l'unique solution. C'est un peu cher pour résoudre les embouteillages de la route d'Alès : il y en a le matin et le soir aux heures de pointe, pas en permanence. **Il vaudrait mieux mettre cet argent dans les bus et les pistes cyclables**, et pousser les entreprises à décaler leurs horaires de prise de fonction. La nouvelle route attirera encore plus de véhicules. J'ai habité Bordeaux, où on a fait de nouvelles voies qui ont été aussitôt engorgées. Les automobilistes vont aller se loger plus loin, ou aller travailler plus loin. D'où une augmentation du trafic !

M. Otomoto :

Je crois que ce projet est urgent. Il y aura **moins de bouchons à l'entrée de Nîmes**, sur le périphérique Ouest, donc **moins de bruit et de pollution** en particulier pour les habitants de Pissevin et Valdegour. Les personnels et les patients de l'hôpital Carémeau bénéficieront d'un meilleur accès. Nous sommes plus de 7 000 à y travailler tous les jours, sans compter les entreprises de Saint-Césaire. Pour en finir avec les cauchemars des bouchons matin et soir, la nouvelle voie devrait vraiment démarrer à la Calmette, là où s'achèvent les 28 km de la 2x2 voies Alès Nîmes.

Moins de poids-lourds en ville, moins d'accidents, du temps et de l'argent gagnés pour arriver au travail grâce à une voie express à 110 km/h, afin de rejoindre l'A9 vers Lunel ou Avignon … est-ce que ça ne vaut pas le coup ?

Mme Alternim :

L'agglomération de Nîmes doit mettre en place sa zone de faible émission (ZFE) d'ici 2025. **Pour réduire les émissions de particules fines, il faut réduire le trafic routier par tous les moyens**. Et ils existent : le covoiturage avec des parkings dédiés, la matérialisation de nouvelles voies cyclables, des cadences plus nombreuses de bus vers la Vaunage, la voie verte entre Nîmes et Caveirac, tout cela peut être mis en œuvre dès aujourd'hui. Et demain, le tram-train en Vaunage, proposé par les syndicalistes cheminots, ou l'aménagement de deux carrefours à étage au niveau du CHU et à l'entrée de l'autoroute A9, imaginé par les associations. **La construction de la voie et l'augmentation du trafic nous vaudront 100 000 tonnes de CO2 supplémentaires**, sachant qu'une tonne représente 6 000 kilomètres en bus. Le transport représente 30% de nos émissions de Gaz à effet de serre. Franchement, pouvez-vous accepter d'aggraver les effets du réchauffement climatique ? Imaginez-vous des nuits caniculaires plus fréquentes à Nîmes ? Et des épisodes cévenols plus ravageurs ?

Mes enfants m'on convaincue ! Tout ce que nous pouvons faire pour limiter le réchauffement, faisons-le et recherchons dès maintenant des solutions alternatives.

M. Otomoto :

On va gagner 7 ou 8 mn de temps de transport avec le CONIMES sans défigurer la garrigue. Seront utilisés **des matériaux réduisant l'empreinte carbone de la route et limitant les risques d'inondation**. Seule une poignée de capitelles disparaitrait, sur les 257 existantes à Caveirac, et quelques murs de pierre sèche facilement reconstructibles… Certains semblent découvrir que la nouvelle voie passe près de leur lotissement, comme aux Roches Blanches. On ne peut pas avoir les avantages de la ville et de la campagne en même temps. Ne soyons pas égoïstes, d'autant plus que sont prévus des murs anti-bruit, des compensations pour les hectares bitumés, la conservation des zones protégées comme Natura 2000, des passages pour les animaux, etc.

Cette voie améliorera la vie des citadins nîmois et alésiens, celle des cévenols, des lozériens, elle rendra le transit plus fluide.

Mme Alternim :

L'État, la Région, le Département, les Agglos approuvent le projet, en contradiction avec leurs engagements de lutte contre le changement climatique. C'est assez curieux, car on ne trouve pas dans le projet de CONIMES de solutions alternatives à la voiture. On pourrait accroître le trafic ferroviaire entre Nîmes et Alès avec deux voies permettant de booster les cadences, surtout aux heures de pointe ? Où est passé le dossier du tram-train pour la Vaunage, qui embarquerait des milliers d'automobilistes solos contraints de prendre leur voiture aujourd'hui ? **Où en est l'amélioration des transports collectifs de Nîmes métropole, qui desservent bien mal les communes de l'agglo, à l'est comme à l'ouest ?** Où sont les parkings-relais, les aires de covoiturage, les parkings vélo sécurisant l'usage pour les cyclistes ? Ça vous paraît moderne de rouler à 110km/h plutôt qu'à 70 ?

M. Otomoto :

La création d'un barreau reliant la RD 40 à l'A9 permettra de mieux desservir Saint-Césaire et Carémeau. C'est plus efficace que la construction de carrefours à étages. Ce projet rendra caduque le projet de Déviation Nord dont le principal effet escompté était de transférer 4500 véhicules par jour de l'autoroute A 9 au Nord de Nîmes. Le CONIMES réduit en effet le trafic sur de nombreuses voies intérieures de l'agglomération.

Mme Alternim :

Lisez l'avis de l'Autorité environnementale et on en reparlera. Que nous dit cet organisme indépendant ? Le projet, en l'état, menace diverses exploitations agricoles. Il accroît les pollutions et dégrade des forêts méditerranéennes. Des pelouses sèches seront artificialisées. Dans un secteur déjà exposé à la « cabanisation », il ouvre la voie aux appétits immobiliers et par conséquent aggrave les risques d'incendie de forêt. Voilà pour le constat, qui nous invite à réfléchir avant de nous lancer dans le bétonnage de nos belles garrigues.

https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/220721_contournement_ouest_nimes_30_delibere_cle5c863f.pdf

Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.
Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr
Retrouvez-nous sur notre site : http://www.controverses30.fr/
Et sur notre page Facebook